

FAITS DIVERS / JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Droits de l'Homme : de la documentation pour le ministère de la Justice

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

S'INSCRIVANT résolument dans la dynamique du respect et de la promotion des droits de l'Homme, le Gabon vient de bénéficier d'un ensemble documentaire y relatif. Celui-ci a été remis, jeudi dernier, à la ministre de la Justice, garde des Sceaux, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, par le Représentant spécial du secrétaire général, chef de l'Unoca (Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale), François Loucény Fall. On y dénombre ainsi 1 500 documents didactiques portant sur divers aspects des droits de l'Homme, qui doivent contribuer au renforcement des capacités des différents services qui ont la charge de leur application. Notamment au Centre de documentation, à l'École nationale de la magistrature, à la sécurité pénitentiaire, aux Forces de police nationale, à la gendarmerie nationale et aux autres corps chargés du respect des droits de l'Homme.

Au cours de l'audience accordée au chef du bureau de l'Unoca, le membre du gouvernement a échangé avec lui sur d'autres sujets ayant trait aux engagements internationaux en cours dont l'élaboration des rapports périodiques sur différents instruments internationaux en matière des droits de l'Homme.

Sur ce point, la ministre de la Justice a obtenu de son interlocuteur la promesse " des bonnes dispositions " non seulement de l'Unoca, mais également du Centre régional des droits de l'Homme ainsi que de toutes les autres institutions de l'Onu. " Les Nations unies offriront leur expertise pour accompagner le gouvernement gabonais dans ces différents domaines ", a promis M. Loucény Fall.

Au centre des débats à travers le monde, et plus particulièrement au Gabon, la question des droits y a connu des évolutions notables, a reconnu le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies. Ces progrès



Remise symbolique de la documentation au ministre de la Justice, Erlyne Antonella Ndembet-Damas (d) par le représentant de l'Unoca, François Loucény Fall.

transparaissent à travers la tenue des sessions criminelles, en vue de désengorger les prisons et

raccourcir les délais de détention au Gabon. Dans ce registre, la ministre de la Justice a été infor-

mée de l'organisation, fin mars à Libreville, d'un programme de renforcement des capacités

au profit de la Commission nationale des droits de l'Homme et de la société civile gabonaise.

Un présumé escroc aux mains du B2

NDEMEZO'O ESSONO
Libreville/Gabon

UN individu identifié comme David Boussamba se trouve en ce moment en garde à vue à la Direction générale de la sécurité militaire et de la contre-ingérence (B2) pour escroquerie. Avec lui, son présumé complice, Raphaël Boubala, 49 ans. D'après une source proche du dossier, Boussamba, 38 ans, se serait d'abord fait passer pour le ravisseur du petit Rinaldi (toujours porté disparu dans le département du Ntem), pour demander une rançon de 500 mille francs à sa famille. Mais le subterfuge a échoué.

Loin de désarmer, l'individu, qui a de la suite dans les idées, va alors contacter diverses agences, des auto-écoles, des personnes physiques, etc., en se prévalant, cette fois, du titre de directeur des Ressources humaines, tantôt de Maurel & Prom, tantôt de Total, ou encore d'Afrijet, de la

SEEG, de Setrag, de l'UGB et de la Comilog, en prétendant recruter un grand nombre de personnes (ménagères, réceptionnistes, secrétaires, chauffeurs, pompistes, comptables, QSHE, etc.).

Pour mieux rouler les éventuels postulants dans la farine, il leur expliquait que l'entretien d'embauche était imminent. Il demandait par conséquent aux personnes intéressées de le contacter via son numéro de téléphone. Aux différents candidats, et sous prétexte de l'établissement d'un certificat médical obligatoire à fournir avec le CV, le délinquant communiquait le numéro de téléphone d'un médecin, prétextant que celui-ci pourra faire ce document en urgence. Bien évidemment, le dit numéro de téléphone était, en réalité, le sien. Et lorsqu'il recevait des appels, il changeait de voix, puis demandait à l'interlocuteur de fortes sommes d'argent que ce dernier devait lui faire parvenir via Airtel Mo-



Photo: Justelin Ndemezo'o

David Boussamba dans les geôles du B2.

ney. Et dès réception de l'argent, il rassurait son interlocuteur, chercheur d'emploi, en lui disant qu'il enverra lui-même le certificat médical par mail au directeur des Ressources humaines recruteur, et une copie de la photo sur son WhatsApp. Sauf que tout cela n'était que de la poudre aux yeux.

David Boussamba a empêché

beaucoup d'argent, grâce à ce subterfuge, jusqu'au moment où il a été piégé par le B2.

Toutes les victimes sont invitées à se rapprocher de la Direction générale de la sécurité militaire et de la contre-ingérence, au quartier Bellevue II, pour porter plainte, afin que la procédure engagée contre le présumé escroc prospère.